



RENOUVELLEMENT DE L'ÉLIGIBILITÉ DES ACTIONS OBER AU PEA-PME 2016 / 2017

Bar-le-Duc le 15 juin 2016 (17h45) – Groupe OBER, spécialiste des surfaces décoratives haut de gamme, maintient son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les douze mois à venir conformément au décret d'application du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). Les critères d'éligibilité sont applicables sur les comptes consolidés du Groupe OBER au 31 décembre 2015.

En conséquence, les actions OBER (FR0010330613 ALOBR) peuvent continuer à être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

A propos du Groupe Ober

Le Groupe OBER est le spécialiste des surfaces décoratives haut de gamme. Fort d'un savoir-faire centenaire et d'une relation étroite avec le monde du design, le Groupe propose, sous les marques Marotte et Oberflex, des surfaces décoratives destinées à l'agencement des magasins, des bureaux, des hôtels, des salles de réunion ou de spectacles ainsi qu'à la décoration des maisons particulières. Synonymes de confort et de luxe, les produits du Groupe OBER bénéficient d'une image incontournable à l'échelle internationale grâce à une haute qualité technique et une grande diversité esthétique.

Le Groupe OBER a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 38,0 M€ ; il emploie plus de 400 personnes en France et en Tunisie.

ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR

www.groupe-ober.fr

GROUPE OBER

Etienne
de la Thébeaudière
+33 3 29 76 77 78
invest@oberflex.fr

CALYPTUS

Cyril Combe
+33 1 53 65 68 68
cyril.combe@calyptus.net